Envoyé en préfecture le 06/11/2024
Reçu en préfecture le 06/11/2024
Publié le
ID : 083-218300929-20241104-DEL99_2024-DE

Mairie de Pignans

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL.99/2024

DATE DE LA CONVOCATION :
29 octobre 2024

DATE DE PUBLICATION :
06 novembre 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le 4 novembre à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS
Membres en exercice : *25*
Membres présents : *21*
Nombre de votants : *23*

Etaient présents :
M. ADAM Stéphane ; M. AIGUESPARSES Cédric ; M. ARCUCCI Patrick ; Mme AURIOL Anne ; Mme BOUCHER Julie ; M. BRUN Fernand ; M. BUCAIONI Claude ; Mme DUPONT Karine ; M. FERRARI Fabien ; M. FRELIER Laurent ; Mme GACNIK Marie-France ; M. HURET David ; Mme NICODEMO Mélissia ; Mme PRUNET Sophie ; M. ROSSI Patrick ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme TROISI Valérie ; Mme YZQUIERDO Laurence

Procurations :
M. BENEDETTO Nicolas donne pouvoir à Mme SCOTTO Fabienne
M. CAMARA Célestin donne pouvoir à M. HURET David

Etaient absents :
Mme MARTIN Pascale
M. HERAUD Jean-François

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme NICODEMO Mélissia ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Envoyé en préfecture le 06/11/2024
Reçu en préfecture le 06/11/2024
Publié le
ID : 083-218300929-20241104-DEL99_2024-DE

APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE GONFARON A LA COMPETENCE N°10 « DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES AU PROFIT DE TE83-SYMIELEC

Monsieur le Maire expose que par courrier daté du 17 octobre 2024, le Président de TE83 SYMIELEC nous demande de soumettre à l'approbation du conseil municipal l'adhésion à la compétence n°10 « Développement des Energies Renouvelables » au profit de TE83-SYMIELEC de la commune de Gonfaron.
Le Comité Syndical de TE83 – SYMIELEC a délibéré favorablement le 08 octobre 2024 pour acter cette adhésion.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004,

CONSIDERANT que les collectivités adhérentes doivent entériner ce transfert de compétence par délibération du Conseil municipal,

ET APRES en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique :

D'APPROUVER l'adhésion de la commune de Gonfaron à la compétence n°10 « Développement des Energies Renouvelables » au profit de TE83 – SYMIELEC.

FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus
AU REGISTRE sont les signatures

POUR : 23 UNANIMITE

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NICODEMO Mélissia
Secrétaire de Séance

BRUN Fernand
Maire

MAIRIE DE PIGNANS 04 (VAR)